

Pour un héritage social positif des JOP Paris 2024

Alors que le nombre de personnes en précarité, notamment de familles à la rue, augmente drastiquement, le risque d'aggraver l'exclusion des plus précaires à l'approche de Paris 2024 est réel. Afin d'y faire face et de léguer un héritage social positif en matière de lutte contre l'exclusion, le collectif Le revers de la médaille porte des solutions et appelle les acteurs concernés à la concertation.

Antoine DE CLERCK, coordinateur du collectif Le revers de la médaille

La fête olympique peut-elle être joyeuse et populaire si, pendant les Jeux, des milliers de personnes, dont des familles et des enfants, dorment chaque soir dans la rue ? Si des milliers de personnes n'ont plus accès à l'aide alimentaire, qui constitue bien souvent leur seul repas de la journée ? Si des personnes en situation de grande exclusion ne sont plus suivies pour leurs soins et les actions de santé préventive ? La fête peut-elle être joyeuse si des milliers de personnes n'ont pas accès à l'hébergement ? Si on les force à s'éloigner de Paris pour les rendre invisibles aux yeux du monde ? Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 seront le plus grand événement jamais organisé en France. Imaginés pour être une grande fête populaire, ces Jeux portent également une promesse inédite d'engagement social pour léguer en héritage une société plus inclusive.

Cependant, le nombre de personnes en situation de rue et de grande précarité augmente de façon inquiétante, en France. Et, sur le terrain, nous constatons des effets très préoccupants de la préparation des Jeux en Ile-de-France : expulsions de populations en situation d'habitat informel et précaire, éloignement des personnes en situation de rue ou que l'on voudrait invisibiliser, effacer de l'espace public. Les éditions précédentes des Jeux ont entraîné des effets de « nettoyage social », dans les villes hôtes : expulsions forcées, éloignement des personnes sans abri ou en situation de rue (personnes travailleuses du sexe, usagères de drogues, etc.), documentés dans diverses études⁽¹⁾. A ce jour, Paris 2024 ne fait pas exception, en témoignent l'autosaisine de la Défenseure des droits sur la question et son communiqué en ce sens daté du 29 janvier dernier : « *Alertée par les associations, membres de son comité d'entente Précarité, et par voie de presse, la Défenseure des droits, Claire Hédon, a décidé de se saisir d'office de risques d'atteintes aux droits et libertés ainsi que d'éventuelles situations de discrimination dans le contexte de la pré-*

paration et de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques qui se tiendront à Paris à l'été 2024. »⁽²⁾

Un collectif qui interpelle et qui propose

Observées notamment en Seine-Saint-Denis dès le printemps 2023, les opérations de « nettoyage social » ont peu à peu pris de l'ampleur. Face à ce constat et à l'absence de réponse satisfaisante des pouvoirs publics, de nombreuses associations de solidarité agissant sur le terrain auprès des personnes en situation de précarité (personnes sans abri ou mal logées, usagères de drogues, travailleuses du sexe, exilées, bénéficiaires de l'aide alimentaire...) ont souhaité se mobiliser ensemble pour porter le problème dans le débat public.

Rassemblées en collectif nommé Le revers de la médaille⁽³⁾, plus de quatre-vingts associations, dont la LDH, ont publié, le 30 octobre 2023, une lettre ouverte⁽⁴⁾ destinée au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, élus et pouvoirs publics, sponsors et partenaires des Jeux. Les associations interpellent sur les

« Sur le terrain, nous constatons des effets très préoccupants de la préparation des Jeux, en Ile-de-France : expulsions de populations en situation d'habitat informel et précaire, éloignement des personnes en situation de rue ou que l'on voudrait invisibiliser, effacer de l'espace public. »

(1) Notamment « Fair Play for Housing Rights », Centre on Housing Rights and Evictions-COHRE (voir www.ruig-gian.org/ressources/Report%20Fair%20Play%20FINAL%20FINAL%20070531.pdf).

(2) www.defenseurdesdroits.fr/jeux-olympiques-et-paralympiques-2024-la-defenseure-des-droits-va-enqueter-sur-les-risques-548.

(3) <https://lereversdelamedaille.fr>; contact@lereversdelamedaille.fr.

(4) https://lereversdelamedaille.fr/wp-content/uploads/2023/10/Le-revers-de-la-medaille-Lettre-ouverte-_30_10_23-1.pdf.

(5) <http://lereversdelamedaille.fr/wp-content/uploads/2024/02/Le-revers-de-la-medaille-note-espace-public.pdf>.



© OPHELIE LOUBAT

risques qui pèsent sur les populations en situation d'exclusion et de précarité, en raison des bouleversements prévus à Paris et en Ile-de-France, et militent pour que la dynamique des Jeux ne soit pas synonyme de renforcement de l'exclusion mais qu'au contraire ceux-ci lèguent un héritage social positif.

Depuis, le collectif mène une campagne active avec, d'une part, des actions d'interpellation des pouvoirs publics (collages, projections sur des sites symboliques, manifestations) – que la presse relaie avec intérêt –, et, d'autre part, une posture de plaidoyer de solutions, en documentant les problématiques rencontrées et en proposant des concertations avec les institutions décisionnaires.

De l'espace public à l'aide alimentaire

Nous, en tant que collectif, sommes force de proposition. Nous interpellons les pouvoirs publics et les organisateurs des Jeux afin qu'ils prennent la mesure de l'urgence sociale actuelle et que nous puissions réagir collectivement. Nous demandons que soit mis en place de façon concertée un véritable plan pour la prise en charge des personnes en situation de précarité avant et pendant la durée des Jeux, et qu'un volet de l'héritage des Jeux soit dédié à l'amélioration, dans la durée, de leur situation.

La fête peut-elle être joyeuse si des milliers de personnes n'ont pas accès à l'hébergement ? Si on les force à s'éloigner de Paris pour les rendre invisibles aux yeux du monde ? On ne peut imaginer organiser une grande fête chez soi en laissant dormir dehors ou ne pas manger à sa faim une partie de sa propre famille. Ci-dessus une action du collectif Le revers de la médaille à Paris, le 15 décembre 2023.

« Nous demandons que soit mis en place de façon concertée un véritable plan pour la prise en charge des personnes en situation de précarité avant et pendant la durée des Jeux, et qu'un volet de l'héritage des Jeux soit dédié à l'amélioration, dans la durée, de leur situation. »

Il faut d'abord lutter contre le « nettoyage social » de l'espace public. Il existe de nombreux lieux de vie informels et secteurs d'occupation, en Ile-de-France, campements, squats et bidonvilles. Les expulsions sans solution d'hébergement ou de relogement s'accroissent, à l'approche des Jeux. La répression envers les personnes occupant l'espace public, telles que celles usagères de drogues ou travailleuses du sexe, s'accroît également. Le risque d'augmenter la précarité et de perdre le lien avec les acteurs sociaux est important. Nos propositions s'agissant de l'espace public⁽⁵⁾ permettent d'y faire face, grâce à des solutions d'hébergement et de concertation avec les organisations qui agissent auprès de ces publics.

Garantir la continuité de l'aide alimentaire et de l'accès à l'eau représente aussi un objectif majeur : un million de repas sont distribués chaque mois gratuitement à Paris, dans plus de trois-cent-cinquante lieux, soit trente-mille personnes qui, chaque jour, dépendent de l'aide alimentaire pour faire bien souvent leur seul repas de la journée. Le public ayant recours à l'aide alimentaire est très divers : la moitié vivent dans leur logement, la moitié sont sans abri, dans un hébergement d'urgence, informel ou précaire. L'organisation des Jeux bouleverse la tenue de nombre de points de distribution, les

« Nous identifions un risque de barrières accru à l'accès à la prévention, à la réduction des risques et aux soins pour les plus vulnérables : capacité d'« aller vers » réduite, risque de rupture dans les parcours de soin, risque d'une plus grande vulnérabilité des personnes travailleuses du sexe et usagères de produits. »

rendant impossibles ou difficiles d'accès et faisant craindre un non-recours important. Nos propositions sur ces sujets de l'alimentation et de l'accès à l'eau⁽⁶⁾ visent à assurer la continuité et l'adaptation des dispositifs à l'approche et pendant les Jeux, afin que chacun puisse continuer à se nourrir convenablement.

De l'accès aux soins à l'hébergement d'urgence

Il est par ailleurs urgent d'adapter les dispositifs de santé, de prévention et de réduction des risques, déjà confrontés à de grandes difficultés. L'écosystème de la santé accompagnant les personnes en situation de précarité est vaste et fait intervenir de nombreux acteurs et actrices. Bien que pouvant être globalement considérée comme une région privilégiée, l'Ile-de-France est marquée par de très fortes inégalités, avec des problématiques d'accès aux soins liées à des barrières d'accès ou de connaissances des droits. Ces barrières sont particulièrement importantes pour les populations exilées ou en situation de vulnérabilité (précarité, travail du sexe, usages de drogues, etc.).

Dans le contexte d'un système hospitalier et d'un écosystème de la prévention, de la réduction des risques et de la santé déjà en crise, nous identifions un risque de barrières accru à l'accès à la prévention, à la réduction des risques et aux soins pour les plus vulnérables : capacité d'« aller vers » réduite, risque de rupture dans les parcours de soin, risque d'une plus grande vulnérabilité des personnes travailleuses du sexe et usagères de produits.

Nos propositions sur la santé, la prévention et la réduction des risques⁽⁷⁾ visent à assurer la continuité et l'adaptation des dispositifs d'accès aux soins pour toutes et tous. L'ouverture des places d'hébergement d'urgence pour ne laisser personne à la rue constitue aussi un impératif, alors que plus de trois-mille-cents personnes sans abri ont été décomptées dans le cadre de la 7^e édition de la Nuit de la solidarité⁽⁸⁾

à Paris, en janvier 2024, en augmentation de 16% par rapport à l'année précédente. L'Ile-de-France est la région qui comptabilise le plus grand nombre de familles en demandes d'hébergement d'urgence, non pourvues. A Paris comme dans le Grand Paris, presque trois personnes interrogées sur quatre n'appellent pas ou plus le 115, alors que le nombre d'appels est en hausse. Pourtant la loi stipule que « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence », et cela est de la responsabilité de l'Etat. Afin que personne ne dorme dans la rue à l'approche et pendant les Jeux, nous formulons des propositions en matière d'hébergement⁽⁹⁾, en particulier celle d'un centre humanitaire de premier accueil des personnes exilées, rappelant par ailleurs le besoin de création de vingt-cinq places d'hébergement d'urgence supplémentaires en France, dont sept-mille en Ile-de-France.

Enfin, veiller au strict respect de l'accès au droit est essentiel. Nous identifions en effet un impact des Jeux sur l'accès des bénévoles et professionnels de l'accès au droit (en maraude et sur les lieux fixes) à leurs lieux ou zones de travail, en particulier ceux se trouvant à proximité de sites olympiques ou lieux de festivités ; et constatons (selon les cas) la nécessité

d'adapter les dispositifs pour assurer la continuité du travail social, sachant l'importance de ne pas trop déplacer ces lieux, identifiés par les personnes concernées. Le respect des droits des personnes en situation de rue est particulièrement à risque. Pour cela, nous formulons des propositions relatives à l'accès au droit⁽¹⁰⁾, pour garantir son application auprès des publics les plus vulnérables.

La nécessité d'engagements concrets

A quelques semaines des Jeux, il est encore temps d'agir. Nous ne sommes pas prêts, mais nous pouvons et nous nous devons de l'être.

Nous appelons tout d'abord à la mise en place d'une médiation effective avec les préfetures et les services de police pour prévenir tout risque de « nettoyage social » observé lors des éditions précédentes et à Paris, à l'approche des Jeux. Nous proposons ensuite la constitution d'un Fonds de solidarité « olympique », à destination des acteurs associatifs, pour soutenir la continuité, l'adaptation et la mise en place des dispositifs sociaux avant, pendant et après les JO, en particulier pour l'aide alimentaire, l'accès aux soins et à la prévention, l'accueil social... Enfin, nous pensons que l'héritage des Jeux doit se matérialiser par des solutions d'hébergement et d'accueil, pour la sortie de rue pérenne du plus grand nombre de personnes sans domicile.

Les services de police se défendent de toute stratégie de « nettoyage social »⁽¹¹⁾, tandis que la ville de Paris, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, la préfeture de Paris et d'Ile-de-France, la préfeture de police de Paris ont reçu des délégations de notre collectif pour évoquer les problèmes que nous soulevons. Si nos revendications sont jugées légitimes et bien documentées par nos interlocuteurs, aucun engagement concret n'a pu être obtenu à cette date (fin février), les uns se renvoyant la balle des responsabilités, les autres déplorant les trop faibles moyens alloués par l'Etat.

Nous continuons de penser qu'on ne peut imaginer organiser une grande fête chez soi en laissant dormir dehors ou ne pas manger à sa faim une partie de sa propre famille. Nous poursuivons donc notre mobilisation et nous intensifions nos interpellations jusqu'à ce que des mesures satisfaisantes soient prises. ●

(6) <http://lereversdelamedaille.fr/wp-content/uploads/2024/02/Le-revers-de-la-medaille-note-alimentation-et-acces-a-leau.pdf>.

(7) <http://lereversdelamedaille.fr/wp-content/uploads/2024/02/Le-revers-de-la-medaille-note-prevention-RdR-sante.pdf>.

(8) Voir l'article p. 25, note 2.

(9) <http://lereversdelamedaille.fr/wp-content/uploads/2024/02/Le-revers-de-la-medaille-note-hebergement.pdf>.

(10) <http://lereversdelamedaille.fr/wp-content/uploads/2024/02/Le-revers-de-la-medaille-note-acces-au-droit.pdf>.

(11) www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/jo-2024-pas-d-objectif-zero-sdf-d-apres-la-prefecture-de-paris_6258342.html.